

Canada
Province de Québec
Municipalité du Village de Price

Règlement numéro trois cent trente cinq ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2014, fixer le taux de la taxe générale sur la valeur foncière et fixer les tarifs pour le service d'aqueduc, le service d'enlèvement, de transport et de disposition des ordures ménagères et de récupération ainsi que le tarif pour le remboursement de l'emprunt pour le projet « Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées.

ATTENDU QUE le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2014 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016;

ATTENDU Qu'un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance du 11 novembre 2013 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Lise Levesque et résolu unanimement que le règlement numéro 335 soit adopté et que le conseil ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 :

Le conseil adopte le budget «**dépenses** » qui suit pour l'année financière 2014:

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

▪ Administration générale :	223 128, \$
▪ Sécurité publique :	195 136, \$
▪ Transport :	367 441, \$
▪ Hygiène du milieu :	500 123, \$
▪ Urbanisme et mise en valeur du territoire :	43 653, \$
▪ Santé et bien-être :	3 246, \$
▪ Loisir et culture :	255 133, \$
▪ Frais de financement :	87 318, \$

Total des dépenses de fonctionnement : 1 675 178, \$

ACTIVITES FINANCIERES :

▪ Remboursement en capital :	422 400, \$
▪ Remboursement au fonds de roulement :	17 052, \$

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 67 550, \$

**TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT,
D'ACTIVITES FINANCIÈRES ET D'INVESTISSEMENT :**

2 182 180,\$

Article 2 :

Le conseil adopte le budget «**revenus** » qui suit pour l'année financière 2014

REVENUS :

▪ Taxes :	1 226 447,\$
▪ Paiements tenant lieu de taxes :	30 539,\$
▪ Services rendus :	139 606,\$
▪ Imposition de droits :	17 500,\$
▪ Amendes et intérêts :	9 000,\$
▪ Autres revenus :	19 364,\$
▪ Transferts :	602 174,\$

Total des revenus avant affectation : 2 044 630, \$

Affectation:

• Surplus accumulé non-affecté:	70 000,\$
• Surplus incendie et recettes reportées:	11 750,\$
• Fonds de roulement:	55 800,\$

Total des revenus: 2 182 180,\$

Article 3 :

Le conseil adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit :

	Année 2014	Année 2015	Année 2016
Total des dépenses	67 550,\$	125 000, \$	140 000, \$

La ventilation de ces immobilisations apparaît à l'annexe A.

Article 4 :

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à **1,35\$ du 100, \$** d'évaluation pour l'année 2014 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Article 5 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif «**aqueduc 2014** » à 192,\$ pour l'unité de référence 1 «résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu au règlement numéro 334 et ce, pour tous les immeubles identifiés.

Le prix au mètre cube tel qu'il sera fixé aux scieries est de **0,76\$** tel qu'il est établi dans l'annexe B.

Article 6 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif pour la «**collecte des ordures ménagères et des matières recyclables** » pour l'année 2014, à **195, \$** pour l'unité de référence 1 «Résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu au règlement numéro 228 et ce pour tous les immeubles identifiés.

Article 7 : (Tarification)

Le conseil fixe le tarif pour le remboursement de la dette pour le projet « Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées » pour l'année 2014 à 176,\$ pour l'unité de référence 1 « Résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu aux règlements numéros 278 et 285 et ce pour tous les immeubles identifiés.

Article 8 :

Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est fixé à **14%** à compter du 1^{er} janvier 2014.

Article 9:

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

MAIRE

DIR. GÉNÉRALE, GREFFIÈRE

Avis de motion : Le 11 novembre 2013.

Adoption : Le 18 décembre 2013.

Publication : Le 19 décembre 2013.

ANNEXE A

IMMOBILISATIONS

Programme triennal des dépenses en immobilisations :

2014:

- | | |
|---|-----------|
| ▪ Acquisition d'un tracteur (hiver/été) : | 55 800,\$ |
| ▪ Porte caserne-incendie : | 11 750,\$ |

TOTAL : 67 550,\$
(*Source de financement : fonds de roulement et surplus incendie*)

2015 :

- | | |
|----------------------------------|-----------|
| ▪ Pavage Place des Pionniers : | 55 000,\$ |
| ▪ Réfection de la rue St-Pierre: | 70 000,\$ |

TOTAL : 125 000,\$
(*Source de financement : budget, programme TECQ 2014-2017*)

2016

- | | |
|--|------------|
| ▪ Développement Place des Pionniers : | 100 000,\$ |
| ▪ Réfection de l'aqueduc rue Saint-Paul: | 40 000,\$ |

Total : 140 000, \$
(*Source de financement : TECQ 2014-2017 et budget*)

ANNEXE B

Calcul du coût de l'eau au mètre cube :

Nombre de m³ consommés (17 octobre 2012 au 16 octobre 2013): 255 844 m³

Total des dépenses pour aqueduc :	253 636,\$
Revenus des autres municipalités :	(60 141,\$)
Solde :	193 495,\$

Prix au m³: (193 495,\$ / 255 844 m³) : 0,76\$/m³

<u>Bois d'œuvre Cédrico :</u>	138 m ³ bureau
	202 m ³ garage
	20 042 m ³ usine

Total : 20 382 m³

<u>Groupe Lebel (2004) inc. :</u>	248 m ³ bureau
	0 m ³ garage
	24 471 m ³ usine

Total : 24 719 m³

Facturation :

Bois d'œuvre Cédrico : 20 382 m³ x 0,76/m³ : 15 490,\$

Groupe Lebel (2004) inc. : 24 719 m³ x 0,76/m³: 18 786,\$

Sainte-Flavie/Grand-Métis : 60 141,\$

Nombre d'unités : 830 à 192,\$: 159 360,\$

Annexe C
Prévisions budgétaires 2014
Alimentation en eau potable du secteur de l'IML

Sommes à verser par Sainte-Flavie en 2014
(Établies selon la consommation de 2012)

% consommation en 2012 : 7.9%

Indice du coût de la vie au 31-10-2013 : 0.7%

Réseau de distribution de l'eau :

Salaires :	41 565, x .079	3 284,\$
Charges sociales :	8 914, x .079	704,\$
Téléphone Station de pompage :	1 500, x .079	119,\$
Entretien du réseau :	35 000, x .079	2 765,\$
Services professionnels :	3 000, x .079	237,\$
Électricité, usine de pompage :	35 000, x .079	2 765,\$
Frais de déplacements :	500, x .079	40,\$
Cotisation association, formation	1 000, x .079	79,\$
Produits chimiques :	70 000, x .079	5 530,\$

Frais d'occupation de la bâtisse :

Entretien et réparation :	1 000, x .079	79,\$
Assurances	4 000, x .079	316,\$
Droit de passage :	500, x .079	40,\$

Dépenses du matériel roulant :

Carburant et huile :	30 000, x .10 x .079	237,\$
Pièces et accessoires :	2 000, x .079	158,\$
Assurances et immatriculation :	1 000, x .079	79,\$
Location de véhicules :	5 000, x .079	395,\$

Administration :

Salaires :	73 033, x .20 x .079	1 154,\$
Charges sociales :	18 367, x .20 x .079	290,\$
Frais de poste :	5 000, x .20 x .079	79,\$
Téléphone :	1 000, x .20 x .079	16,\$
Fourniture de bureau :	5 000, x .20 x .079	79,\$
Services informatiques :	4 900, x .20 x .079	77,\$

Frais de vérification :	8 000, x .20 x .079	126,\$
Loyer de bureau :	12 762, x .20 x .079	202,\$
Frais de banque :	2 280, x .20 x .079	36,\$

Frais de financement:

Intérêts :	8 756,91\$ x .079	692,\$
Capital :	34 900,\$ x .079	2 757,\$

COMPENSATION ANNUELLE :

26 227,77\$ x 1.007= 26 411,36\$

TOTAL ESTIMÉ POUR 2014 48 746,36\$

**Prévisions budgétaires 2014
Alimentation en eau potable du secteur de Grand-Métis**

Sommes à verser par Grand-Métis en 2014
(Établies selon la consommation du 17 octobre 2012 au 21 octobre
2013)

Indice du coût de la vie au 31-10-2013 : 0,7%

Réseau de distribution de l'eau :

Salaires :	41 565,\$
Charges sociales :	8 914,\$
Téléphone Station de pompage :	1 500,\$
Entretien du réseau :	35 000,\$
Services professionnels :	3 000,\$
Électricité, usine de pompage :	35 000,\$
Frais de déplacements :	500,\$
Cotisation association, formation	1 000,\$
Produits chimiques :	70 000,\$

Frais d'occupation de la bâtisse :

Entretien et réparation :	1 000,\$
Assurances	4 000,\$
Droit de passage :	500,\$

Dépenses du matériel roulant :

Carburant et huile :	3 000,\$
Pièces et accessoires :	2 000,\$
Assurances et immatriculation :	1 000,\$
Location de véhicules :	5 000,\$

Administration :

Salaires :	14 607,\$
Charges sociales :	3 673,\$
Frais de poste :	1 000,\$
Téléphone :	200,\$
Fourniture de bureau :	1 000,\$
Services informatiques :	980,\$
Frais de vérification :	1 600,\$
Loyer de bureau :	2 552,\$
Frais de banque :	456,\$

Frais de financement des nouvelles infrastructures :

Intérêts :	8 756,91\$
Capital :	34 900,\$

Total des dépenses : 282 704,\$

COMPENSATION ANNUELLE :

3 037,\$ x 1,007 3 058,\$

TOTAL ESTIMÉ POUR 2014

17 octobre 2012 au 21 octobre 2013:

7 546 m³ (consommation) : 8 338,\$

TOTAL : 11 396,\$

Annexe

Consommation de Grand-Métis en 2012-2013: 7 546 m³

7 546 m³ /255 844 m³ x 282 704,\$ 8 338,\$,\$

N. B. Ajouter à ce montant la facturation pour le laboratoire (environ 800,\$)

ANNEXE D

BUDGET 2014

SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

PRICE-GRAND-MÉTIS-PADOUE-SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS

<u>Municipalités</u>	<u>RFU 2014</u>	<u>RFU%</u>
Grand-Métis	25 494 348	18.34
Padoue	14 227 864	10.23
Price	69 694 347	50.12
St-Octave-de-Métis	29 624 899	21.31
TOTAL	139 041 458	100

Municipalités	CAUREQ (population x 0,45\$) Inclus dans budget opérations	OPÉRATION S	REMB. EMPRUNT 2014	TOTAL
Grand-Métis 18.34% 242 habitants	108,90\$	18 022,17\$	4 311,56\$	22 334,\$
Padoue 10.23% 269 habitants	121,05\$	10 052,71\$	2 397,04\$	12 450,\$
Price 50.12 % 1709 habitants	769,05\$	49 251,42\$	0,\$	49 251, \$
St-Octave 21.31% 516 habitants	232,20\$	20 940,70\$	4 409,40\$	25 350,\$
TOTAL	1 231,20\$	98 267,\$	11 118,\$	109 385,\$

BUDGET D'OPÉRATIONS 2014

<u>CODES</u>	<u>DÉFINITIONS</u>	<u>MONTANTS</u>
02-220-140	Salaires-Pompiers	35 000,\$
02-220-200	Cotisation employeur	2 187,\$
02-220-310	Frais de	2 250,\$

	déplacement	
02-220-331	Téléphone	2 200,\$
02-220-335	CAUREQ	1 250,\$
02-220-339	Télécommunication (pagette)	1 200,\$
02-220-411	Inspection et ramonage	15 000,\$
02-220-413	Frais de vérification	1 600,\$
02-220-421	Assurance incendie/bâtiment	600,\$
02-220-424	Assurances véhicules	1 500,\$
02-220-442	Services payables autres municipalités	5 000,\$
02-220-454	Formation, perfectionnement	4 000,\$
02-220-493	Réception	500,\$
02-220-494	Cotisation, abonnement	300,\$
02-220-522	Entretien , réparation bâtiment	2 000,\$
02-220-525	Entretien, réparation machinerie	3 000,\$
02-220-631	Essence, diésel, huile	3 000,\$
02-220-649	Pièces et accessoires	7 000,\$
02-220-650	Vêtements, chaussures, accessoires	16 000,\$
02-220-681	Électricité	3 800,\$
02-220-689	Enreg.Commission transports	100,\$
02-220-951	Quote-part MRC	0,\$
02-220-965	Immatriculation	3 500,\$
02-220-999	Administration (6%)	5 280,\$
TOTAL		116 267,\$

BUDGET DES OPÉRATIONS : **116 267,\$**

Revenus : Services rendus autres villes : **(3 000,\$)**
Frais ramonage payables par Price : **(15 000,\$)**
Quote-part MRC : **(0,\$)**

Total : **98 267,\$**

Remboursement de la dette : **11 118,\$**

ANNEXE E

Contrat et cueillette des matières résiduelles : 63 291,\$

Facturation par la MRC de la Mitis :

- Opération du site d'enfouissement sanitaire : 86 309,\$
- CFER (récupération) : 17 087,\$

Redevances à l'enfouissement : (9 900,\$)

Vérification : 1 000,\$

TOTAL : 157 787,\$

Nombre d'unités : 778 résidentiels, 20 commerciales 808

Tarif pour la cueillette des matières résiduelles : 195,\$/logement

(An passé : 165,\$)

ANNEXE F

Aqueduc, égout, voirie, interception et traitement des eaux usées

- Intérêts sur emprunt : 72 640,\$
- Capital : 378 100,\$
- Réserve : 10 000,\$
- Subvention TICQ : (314 474,\$)

TOTAL : 146 266,\$

Nombre d'unités : 831

Tarif pour le remboursement de l'emprunt : 176,\$/logement

(An passé : 171,\$)

REVENUS 2014

Taxes foncières :	1,35\$/100,\$ d'évaluation
Tarif aqueduc :	192,\$/unité
Tarif ordures :	195,\$/unité 293,\$/commerce
Tarif aqueduc pour les scieries :	0,76\$/mètre cube
Tarif assainissement des eaux :	176,\$/unité
Compensation pour l'école :	28 796,\$
Péréquation :	277 800,\$
Redevances matières résiduelles :	9 900,\$
Remboursement de la TVQ :	0,\$
TVQ remboursée par Revenu-Québec à 62,8%	

DEPENSES PAR SECTEUR :

	2013	2014
Législation :	40 480,\$	39 646,\$
Gestion financière :	124 626,\$	123 248,\$
Greffe :	8 500,\$	500,\$
Évaluation :	22 200,\$	52 225,\$
Administration autres :	7 675,\$	7 509,\$
Sécurité publique :	186 157,\$	195 136,\$
Voirie été :	213 527\$	182 515,\$
Voirie hiver :	159 373,\$	154 745,\$
Éclairage public :	18 000,\$	19 500,\$
Transport-autres :	11 715,\$	10 681,\$
Circulation, transport adapté		
Distribution de l'eau :	177 721,\$	209 979,\$
Réseau d'égout :	34 861,\$	38 129,\$
Traitement des eaux usées :	77 484,\$	83 328,\$
Ordures et récupération :	148 442,\$	168 687,\$
Urbanisme et zonage :	37 704,\$	32 543,\$
Développement industriel :	8 050,\$	9 110,\$
Village fleuri :	2 500,\$	2 000,\$
Logement :	3 543,\$	3 246,\$
Centre communautaire :	93 554,\$	105 003,\$
Patinoire :	50 961,\$	47 948,\$
Parc et terrain de jeux :	52 814,\$	62 661,\$
Bibliothèque :	49 740,\$	31 021,\$
Loisir et culture (dons):	8 500,\$	8 500,\$
Frais de financement :		
Capital :	408 000,\$	422 400,\$
Intérêts :	99 570,\$	87 318,\$
Fonds de roulement :	27 505,\$	17 052,\$
Immobilisations :	24 000,\$	67 550,\$
Total:		<u>2 182 180,\$</u>

Plus de détails sur le budget:

La municipalité affecte la somme de 70 000,\$ de son surplus accumulé afin de s'ajuster à la décision de Revenu Québec de ne plus rembourser la TVQ par un montant forfaitaire.

À compter de janvier 2014, le remboursement de la TVQ payée sur les dépenses représentera 62,8% du montant réellement payé.

Donc la réduction du revenu provenant de la compensation annuelle devrait être atténuée par une réduction équivalente des déboursés au cours de l'année.

Pour la préparation du budget 2014, le MAMROT recommande aux municipalités d'affecter une partie de leur surplus afin d'éviter que cette situation ne se traduise par une augmentation des taxes aux contribuables.

Pour 2014, le montant de péréquation diminue de 50 400,\$ justifiant en bonne partie la diminution des revenus de 2014 par rapport à 2013.

Concernant les dépenses d'administration, l'augmentation du budget est due au service d'évaluation qui passe de 22 200,\$ en 2013 à 52 225,\$ en 2014. L'équilibration et la modernisation du rôle en sont la cause.

L'amélioration des conditions de travail des pompiers nécessitent l'achat de deux appareils respiratoires réglementaires.

Des travaux de pavage sont prévus sur une partie des rues Sainte-Angèle, Saint-Jean-Baptiste et du Sacré-Coeur.

Afin de se conformer à la stratégie d'économie de l'eau potable du gouvernement du Québec, l'installation d'un débitmètre est devenue obligatoire. Cette dépense engendre une dépense de plus de 10 000,\$. L'augmentation du coût des produits nécessaires au traitement de l'eau potable nous oblige à augmenter ce poste budgétaire d'un montant de 22 000,\$.

Des travaux de réfection du réseau d'aqueduc sont prévus dans la rue Sainte-Marie.

La facture à payer à la MRC de la Mitis pour la gestion des matières résiduelles augmentera de 21 665,\$.

Des travaux de rénovation sont prévus sur la devanture de l'Hôtel-de-ville soient la réparation des briques, la réfection du toit de l'entrée et le remplacement de la porte principale.

Des travaux d'entretien au parc municipal, au pavillon des loisirs ainsi qu'à la bibliothèque permettront de maintenir en bon état les infrastructures de loisirs et de culture.

Les activités de Tae Boxe, boxe, Zumba, patinage, hockey, glissade, soccer, balle-molle et le magicien des couleurs seront maintenues.

De plus, un cours de dessin sera offert à la bibliothèque en janvier 2014.

Un feuillet d'informations sera transmis à la population dans les prochains jours afin de vous permettre de prendre connaissance de tous les détails du budget 2014.

N'hésitez pas à nous consulter au bureau municipal pour toutes informations supplémentaires.